

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Lex Delles Président de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 1er décembre 2015

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Monsieur Fernand Kartheiser relative à l'introduction de la langue russe dans l'enseignement secondaire luxembourgeois.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information

- aux Membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- aux honorables Membres de la Conférence des Présidents

Luxembourg, le 1er décembre 2015

Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30 www.chd.lu



Dépôt : M F. Kartheiser

01.12.2015

MOTION

La Chambre des Députés

considérant

que cinq des plus importantes langues européennes sont régulièrement enseignées dans l'enseignement secondaire luxembourgeois, à savoir le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien,

que de surcroît, la langue portugaise fera partie de l'offre scolaire dans la future École internationale publique à Differdange,

que la langue russe est la seule des grandes langues européennes à ne pas encore faire partie du curriculum des écoles luxembourgeoises,

que la langue russe est parlée actuellement par 275 millions de personnes dans le monde entier et est par ce fait la septième langue la plus parlée,

que la langue russe reste une langue véhiculaire dans de nombreux États membres de l'Union européenne,

que la langue russe est une des langues officielles des Nations Unies,

que la langue russe, outre son importance culturelle, joue un rôle éminent dans le monde des sciences et de l'enseignement universitaire,

que la communauté russophone au Luxembourg ne cesse de croître et compte actuellement déjà près de 5.000 personnes de nationalité diverses,

que la compréhension du russe facilite l'accès aux autres langues slaves, dont plusieurs sont d'ailleurs fréquemment utilisées au Grand-Duché,

invite le Gouvernement

à étudier la possibilité d'introduire la langue russe dans l'enseignement secondaire luxembourgeois, au même titre que l'espagnol ou l'italien,

à encourager l'organisation de cours facultatifs de langue russe dans les écoles luxembourgeoises.

F. Kartheiser